

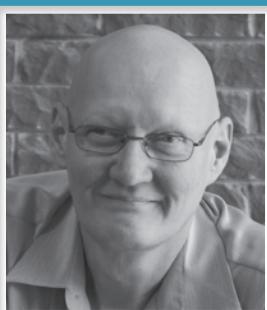


Olivier RIFFON

Ph. D. en développement régional (UQAR-UQAC) M. Sc. A. Éco-conseiller diplômé Professionnel de recherche à la Chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil (UQAC)



David TREMBLAY



Claude VILLENEUVE

La grille d'analyse du développement durable adaptée aux ODD

■ Introduction

Parmi les outils d'intervention développés par la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, la Grille d'analyse de développement durable (GADD) est un outil de questionnement systémique qui permet d'évaluer dans quelle mesure une politique, une stratégie, un programme ou un projet (PSPP) favorise l'amélioration des conditions humaines. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à un projet ou à une démarche, dans une perspective d'amélioration continue. Cet outil est fréquemment mis à jour pour refléter l'évolution des connaissances, des pratiques et des consensus internationaux en matière de développement durable. En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les Objectifs du développement durable (ODD). Dans cette perspective, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), s'est associé à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour concevoir et entreprendre une initiative unique : l'adaptation de la GADD aux ODD. Ce nouvel outil est maintenant mis à la disposition des utilisateurs.

■ La GADD

La GADD vise à orienter l'élaboration des PSPP pour y inclure les principes du développement durable (DD), bonifier leurs lacunes ou caractériser leur avancement. Elle permet à ceux qui l'appliquent de se situer et de proposer des pistes de bonification à des PSPP, dans une perspective d'amélioration continue. L'analyse peut aussi servir à fixer des objectifs, à éclairer la prise de décision et à trouver des compromis favorisant l'appropriation par les parties prenantes du DD dans les PSPP.

L'objectif de la grille est de couvrir le plus grand nombre d'enjeux associés au DD. La GADD est constituée de six dimensions (éthique, écologique, sociale, économique, culturelle et de gouvernance), de quarante thèmes (figure 1) et de 166 objectifs élaborés à partir de la science, de la pratique et des grandes conférences et conventions internationales. Son processus d'élaboration a débuté avec la publication du rapport Brundtland (CMED, 1988).

Ces six dimensions sont étroitement imbriquées, et les décisions prises dans le but d'en favoriser une peuvent imposer une charge positive ou négative sur une autre (synergies et antagonismes). Ces interrelations sont intrinsèques aux enjeux du DD. Cette complexité impose aux auteurs de faire certains choix sur la disposition des thèmes dans les dimensions. Dans le cas de la GADD, ce choix est basé sur la notion de besoins humains, au cœur du DD selon la



Olivier_Riffon@uqac.ca
David1_Tremblay@uqac.ca
Claude_Villeneuve@uqac.ca

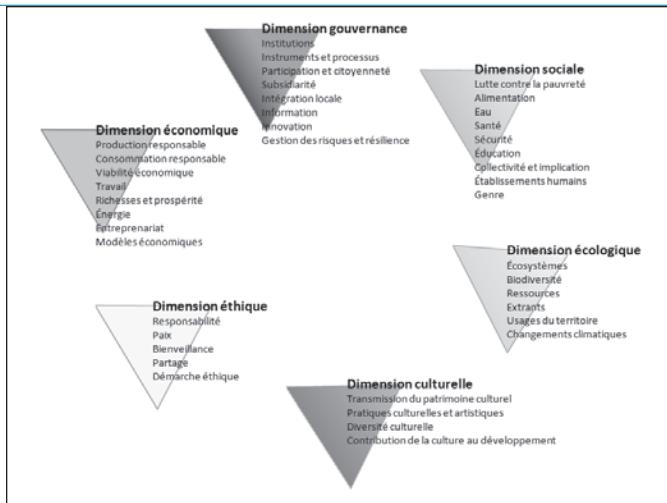


Figure 1. Dimensions et thèmes de la GADD

définition du DD de Brundtland¹. C'est par cette lorgnette que les auteurs ont organisé les dimensions et leurs thèmes, les six dimensions répondant à des besoins différents, complémentaires et interdépendants.

Modalités d'analyse

Pour mesurer l'avancée du DD, il est important de déterminer d'abord les objectifs et la portée de l'analyse. Les difficultés rencontrées dans l'analyse viennent souvent du fait que l'équipe d'analystes n'a pas bien défini ces éléments de façon consensuelle. Il s'agit d'identifier les limites géographiques, temporelles, opérationnelles (étapes du cycle de vie) de l'évaluation du projet, afin de limiter la quantité d'information à acquérir.

Les analystes doivent également définir les besoins auxquels les PSPP doivent répondre, afin de bien saisir la nature des compromis que devront faire les parties prenantes qui s'engagent dans des PSPP. Enfin, les analystes doivent développer une connaissance et une compréhension approfondies des PSPP et des situations qui les motivent. Cette compréhension passe notamment par de la recherche, des présentations d'experts et des visites de terrain.

La grille permet deux modes d'utilisation : l'analyse sommaire et l'analyse détaillée. Le choix du mode dépend de la nature des PSPP et des objectifs de l'analyse. L'analyse sommaire sert au diagnostic rapide des points forts et des lacunes des PSPP. L'analyse détaillée répond au même objectif, mais avec une analyse quantifiée qui facilite la priorisation des actions à entreprendre.

L'analyse détaillée exige une pondération et une évaluation quantitative de chacun des objectifs. La pondération permet de calibrer la grille en fonction de la pertinence et de l'importance de chacun des objectifs pour des PSPP.

1. Cette même définition a été reprise dans la Loi sur le développement durable du Québec.

L'équipe d'analystes doit déterminer l'importance de chaque objectif pour les PSPP en se posant la question suivante : *L'atteinte de cet objectif est-elle indispensable, importante ou souhaitable pour le succès des PSPP ?* Les valeurs numérales de 1 à 3 servent à déterminer l'importance à accorder à cet objectif. La pondération se révèle un premier exercice de dialogue dans un groupe d'analystes provenant d'horizons différents. En s'entendant sur l'importance relative de divers objectifs par rapport à une situation particulière, les analystes prennent connaissance des valeurs, des *a priori* et du vocabulaire des autres.

Une fois pondéré, chaque objectif doit être évalué en répondant à la question suivante : *Comment les PSPP répondent-ils à cet objectif ?* Les valeurs numérales de 0 à 100% servent à déterminer la performance des PSPP par rapport à un objectif donné. Un tableau propose un barème pour cette évaluation. Les analystes peuvent soit établir une moyenne de leurs évaluations respectives, soit s'entendre sur une note commune en fonction de leurs discussions. Ces évaluations doivent s'appuyer sur des actions planifiées ou en place pour la justifier. Dans le cas où des informations sont manquantes, un indice de qualité des données, croisé à la pondération, fera ressortir l'importance à accorder à une cueillette de données.

À la suite d'une analyse détaillée, les résultats sont générés automatiquement dans l'outil. Des représentations graphiques présentent visuellement les notes globales obtenues pour chacune des six dimensions et chacun des 40 thèmes. La note est un indicateur de la performance des PSPP pour une des dimensions ou pour un thème du DD (figure 2). Des PSPP voulant s'inscrire dans une démarche de DD devraient atteindre un seuil minimum de 60% sur l'ensemble des six dimensions de la GADD. Un PSPP dont une des dimensions atteint moins de 60% a peu de chances de réussir dans la voie du DD. Il y aurait donc lieu de le retravailler.

Un niveau de priorisation est généré automatiquement pour chaque objectif pondéré et évalué. Cet indice vise à déterminer les objectifs sur lesquels la priorité devrait être mise afin d'améliorer la performance des PSPP en matière de DD (figure 3). Pour les objectifs qui seront jugés prioritaires, les analystes ont l'obligation d'identifier des bonifications. Les pistes de bonification imaginées et proposées pendant l'analyse doivent être inscrites dans les cases appropriées.

L'adaptation de la GADD aux ODD

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, en septembre 2015, dix-sept ODD qui s'adressent à tous les pays et constituent, avec leurs 169 cibles, le cœur du Programme

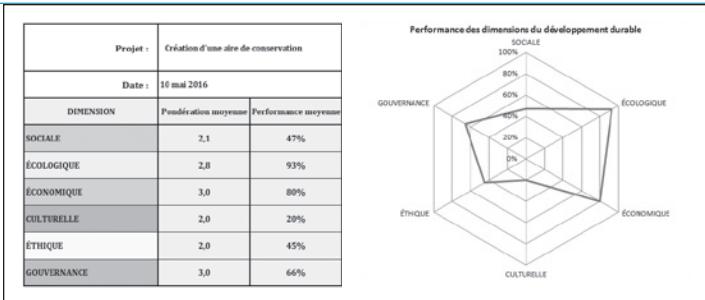


Figure 2. Exemple de diagramme barycentrique généré par la GADD pour un PSPP fictif. Dans ce cas, la dimension culturelle devrait être retravaillée en priorisant les objectifs de cette dimension, qui ont la plus forte pondération et la plus faible évaluation.

de développement durable à l'horizon 2030 (PDD-H2030). Malgré cette avancée, il reste toujours d'importants défis pour l'opérationnalisation de ces objectifs. On relève, entre autres, la difficulté de tenir compte des interactions entre des objectifs quelquefois divergents, la gouvernance nationale du DD, ainsi que les modes de mesure et de reddition de comptes nécessaires pour effectuer le suivi de ces ODD. Au cours de la dernière décennie, l'OIF a pris des initiatives variées visant à doter les États et gouvernements membres des capacités nécessaires pour participer à l'effort mondial de construction du DD, notamment par la mise au point d'outils spécifiques et la formation à l'utilisation de ces outils.

Dans cette perspective, l'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, s'est associé à la Chaire en éco-conseil de l'UQAC pour entreprendre l'adaptation aux ODD de la GADD. La présente version de la grille GADD intègre pleinement les ODD et permet de rendre compte de la performance des PSPP en fonction de ces derniers. Nous avons démontré, au moyen d'une matrice des synergies et des antagonismes, que les 166 objectifs de la GADD, lorsqu'ils sont intégrés dans les PSPP, permettent de contribuer à l'atteinte de l'ensemble des 17 ODD.

En fonction de l'analyse (pondération et évaluation) des 166 objectifs de la GADD, il est donc possible d'évaluer dans quelle mesure un PSPP contribue à l'atteinte de chaque ODD. Cette contribution est exprimée sous la forme d'un niveau de réponse à l'ODD, qui varie de 0 à 100 %, et qui est présenté sous forme de tableau et sous forme de graphique (figure 4).

Utilisée à la suite d'une priorisation nationale ou régionale des ODD, cette évaluation peut permettre d'orienter les gestionnaires des PSPP vers un processus de révision. En effet, l'obtention d'une faible note dans la GADD à l'égard d'un ODD qui aurait été priorisé à l'échelon national pourra susciter une remise en question de la pertinence du PSPP examiné.

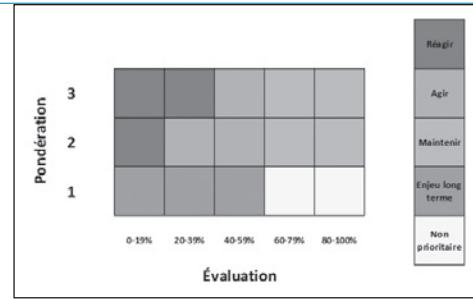


Figure 3. Indices de priorisation

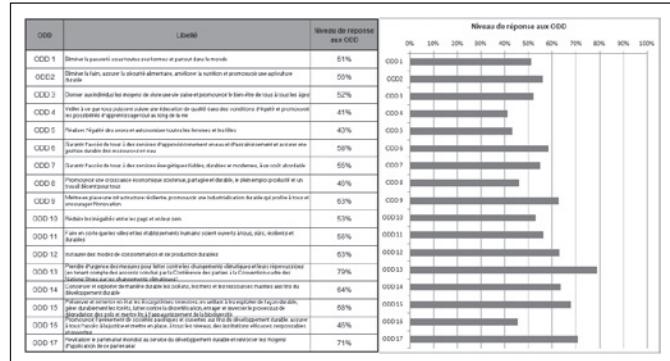


Figure 4. Indice de prise en compte des ODD généré par la GADD-ODD

Conclusion

La GADD est d'abord un outil de questionnement. Elle vise à élargir la réflexion des acteurs et à stimuler le dialogue sur des PSPP en y intégrant de nouveaux enjeux de DD, notamment les ODD. Au-delà du questionnement, il s'agit d'un outil d'aide à la décision en même temps qu'un outil d'évaluation et de planification. Les résultats d'une analyse illustrent les préoccupations à considérer pour s'assurer d'un DD.

Les objectifs du DD évoluent. Ils doivent être modulés en fonction de la réalité propre à un milieu, des valeurs d'une société et de l'état de développement de celle-ci. Cet outil d'analyse est donc perfectible, mais l'arrimage de la GADD avec les ODD démontre l'intérêt de ses concepteurs pour en assurer la pertinence et l'actualisation. C'est maintenant à l'usage, dans des contextes différents et par des personnes connaissant bien leur milieu que nous verrons s'il permet d'atteindre les objectifs pour lesquels il a été élaboré.

Fruit de plus de 25 ans de recherches et d'applications, la GADD est un outil qui peut être utilisé gratuitement. Elle peut être téléchargée avec son guide d'utilisation à <http://ecoconseil.uqac.ca> et <http://www.ifdd.francophonie.org/programmes/projet.php?id=80>.

Référence

Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) (1988). *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve.